



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



40^{ème} réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 7-8 novembre 2012

PNUE/CMS/StC40/15

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR 2012-2014

(Préparé par le Secrétariat PNUE/CMS)

Introduction

1. La CMS possède un cadre solide pour un développement durable des capacités, basé sur le Plan stratégique de la CMS pour 2006-2011 et sur le Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités. En ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie, la Convention encourage une approche ascendante en identifiant des objectifs, des stratégies et des activités spécifiques qui prennent en compte les besoins des pays et des régions. Cette approche ascendante prend non seulement en considération les points de vue et priorités exprimés par les gouvernements, mais également ceux des organisations et acteurs concernés. Elle prend également en compte l'importance de la maîtrise nationale des initiatives de renforcement des capacités et d'appui technologique, en s'appuyant sur les capacités existantes.
2. La Résolution PNUE/CMS 10.6 « Activités de renforcement des capacités 2012-2014 » demande au Secrétariat de travailler avec le Comité permanent, le Conseil scientifique, les Secrétariats des Accords connexes à la CMS et leurs organes scientifiques consultatifs, au développement d'outils susceptibles de renforcer les capacités des Parties à la CMS.
3. La dixième Réunion de la Conférence des Parties à la CMS a adopté le Plan stratégique 2012-2014 qui contient deux principales prescriptions : l'établissement dans chaque pays de réseaux CMS et de systèmes ou comités de liaison nationaux, par les points focaux de la CMS et les Conseillers scientifiques, ainsi que le renforcement des capacités régionales de participation aux activités de mise en œuvre de la CMS, en particulier dans les régions où la CMS est sous-représentée.
4. Le Programme de travail sur le renforcement des capacités pour la période 2012-2014 a pour objectif d'identifier les besoins des Parties en matière de renforcement des capacités, puis de répondre à ces besoins à travers diverses activités et d'encourager l'échange de ressources, d'expériences et d'informations entre les acteurs et les partenaires. Il vise également à aider les décideurs à créer ou maintenir les conditions nécessaires à la conservation des espèces migratrices au niveau national et international.
5. Afin de répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités des Points focaux nationaux de la Convention et des points focaux des différents instruments, des outils complets (un manuel et un outil d'apprentissage en ligne) ainsi que des ateliers complémentaires combinant formation, développement des compétences et communication, seront conçus.

6. Ces activités seront mises en œuvre à travers une approche ascendante et participative, en donnant aux pays ciblés l'opportunité de prendre en compte les besoins réels de la région pendant ces activités et de s'approprier l'initiative. En ce qui concerne les capacités techniques, les connaissances disponibles au sein des organes consultatifs de la CMS et de ses instruments seront mobilisées.

7. La CMS, avec l'AEWA, a reçu un soutien financier pour la mise en œuvre d'activités conjointes de renforcement des capacités pour les trois années à venir, conformément au Programme de travail de la CMS sur le renforcement des capacités 2012-2014 (UNEP/CMS Res.10.6). Cette contribution est issue de l'Accord de coopération stratégique (SCA) du Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP), conclu entre la Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne et le PNUE.

8. Les activités conjointes sont mises en œuvre dans le cadre du projet *Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et des autres instruments connexes à la CMS, grâce au renforcement des capacités pour la période 2012-2014*. L'objectif principal du développement d'outils d'apprentissage et de la proposition de formations supplémentaires est de renforcer les capacités des points focaux concernant les instruments connexes à la CMS, ce qui devrait renforcer à leur tour les institutions nationales responsables de la gestion et de la conservation des espèces migratrices.

Mise en œuvre du projet

9. Des mesures ont déjà été prises pour développer le Guide de la Famille CMS et une plateforme interactive d'apprentissage en ligne. Le Guide de la Famille CMS aidera les points focaux de la Famille CMS en les conseillant sur la manière de contribuer plus efficacement à la mise en œuvre des instruments connexes à la CMS et de faciliter les interactions entre le pays qu'ils représentent et l'instrument CMS dont ils sont Partie/Signataire.

10. Pour répondre aux priorités de la Commission européenne en tant que bailleur de fonds, des ateliers de formation supplémentaires seront organisés pendant la prochaine période triennale, principalement pour la région Afrique. Au regard des financements disponibles, la priorité a été donnée à l'Afrique qui est une région essentielle pour les espèces migratrices, mais où les capacités de mise en œuvre des instruments restent encore faibles. En fonction de la disponibilité de financements complémentaires, de nouveaux ateliers de formation pourront être organisés dans d'autres régions, telles que l'Asie et l'Amérique latine.

11. Jusqu'en novembre 2012, le projet a fourni les résultats suivants :

- a) Un questionnaire adressé aux Points focaux de la CMS afin d'identifier leurs besoins d'information ;
- b) La constitution d'un groupe de travail pour le développement d'outils d'apprentissage de la Famille CMS, composé des représentants des instruments de la Famille CMS et d'autres experts pouvant fournir appuis et conseils ;
- c) Des entretiens particuliers et approfondis sur les besoins d'information pour les outils d'apprentissage de la Famille CMS ;
- d) Un atelier du Groupe de travail organisé à Bonn, Allemagne, pour affiner les avant-projets d'outils d'apprentissage de la Famille CMS et le concept de plateforme interactive d'apprentissage en ligne.

Informations complémentaires sur le projet

12. Le projet vise à identifier les besoins en matière de renforcement des capacités, répondre ensuite à ces besoins au travers de diverses activités, encourager l'échange de ressources, d'expériences et d'informations entre tous les acteurs et les partenaires. Il vise également à aider les décideurs à créer ou maintenir les conditions nécessaires à la conservation des espèces migratrices au niveau national et international.

13. Ces activités sont mises en œuvre par une approche ascendante et participative en donnant à des pays ciblés l'opportunité de prendre en compte les besoins réels de la région pendant ces activités et de s'approprier l'initiative. En ce qui concerne les capacités techniques, les connaissances disponibles au sein des organes consultatifs de la CMS et de ses instruments seront mobilisées. Un suivi du projet sera mis en place et les activités menées seront évaluées.

14. Le projet dans son ensemble sera mis en œuvre en Afrique et en Amérique latine¹ et aura cinq principaux résultats :

Résultats	Date
1. Avant-projet de Plan d'action pour l'Afrique de l'AEWA (présenté à la MOP5) finalisé et renforcement de la participation de la région Afrique à la MOP5	Date cible atteinte
2. Outils d'apprentissage de la Famille CMS conçus (Guide de la Famille CMS et plate-forme interactive d'apprentissage en ligne)	1 ^{er} trimestre 2013
3. Points focaux de la Famille CMS sélectionnés et formés à leur rôle et responsabilités grâce aux outils d'apprentissage développés	2 ^{ème} - 3 ^{ème} trimestre 2013
4. Meilleures connaissances sur la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides et amélioration des capacités de formation au niveau national, par le personnel formé	2 ^{ème} - 4 ^{ème} trimestre 2013
5. Participation accrue des Points focaux nationaux de la CMS et de l'AEWA d'Afrique à la COP11 et à la MOP6	3 ^{ème} trimestre 2014
6 Participation accrue des Points focaux nationaux de la CMS d'Amérique latine à la COP11	3 ^{ème} trimestre 2014

Action requise :

Le Comité permanent est invité à :

- a. Prendre note des avancées réalisées, telles que présentées dans ce document ;
- b. Communiquer toute observation afin d'orienter le Secrétariat dans la mise en œuvre du renforcement des capacités pendant l'intersession.

¹ Seulement l'atelier préparatoire de la COP11